

L'Avenir : quel le responsabilité pour Publifin ?

« Nous avons appris la nouvelle le 23 octobre, comme vous. »
Un administrateur de Publifin

6 Il a fallu 6 mois pour organiser les auditions sur la presse francophone qui se tiennent ce jeudi au Parlement wallon.

Pour faire tourner les Éditions de l'Avenir, les journalistes ne suffisent pas, cela va sans écrire.
La rédaction

93 Ils font aussi le journal tous les jours. Ils sont 93 ETP à assurer des postes vitaux pour le quotidien.

Dans un quotidien, il n'y a pas que des journalistes

Il en sera abondamment question lors des auditions de ce jeudi au Parlement wallon : le 23 octobre dernier, le personnel des Éditions de l'Avenir apprenait qu'un plan de licenciement massif allait être enclenché. Le conseil d'administration de Publifin, structure publique faîtière de Nethys, était-il au courant ? Quelle est sa position ?

● La rédaction

Un quart du personnel de *L'Avenir* en moins, une procédure Renault et un nouveau format : le 23 octobre dernier, un conseil d'entreprise extraordinaire des Éditions de l'Avenir (ÉdA) présentait son « plan de redressement » de l'entreprise.

Si Nethys est l'actionnaire des ÉdA, le holding public liégeois Publifin chapeaute en principe toutes les activités de diversification, dont celle centrée sur le pôle

presse. La structure publique a-t-elle réellement repris la main sur sa principale entité industrielle, Nethys ? Si on en croit les administrateurs de Publifin qui ont accepté de nous répondre, ça reste flou.

1. Publifin était-il au courant de la restructuration ? « Nous avons appris la nouvelle le 23 octobre, comme vous. Il y avait un conseil d'administration ce jour-là », entend-on auprès de plusieurs administrateurs. Normal de ne pas en être au mini-

mum informés en amont ? Oui, selon un administrateur PS, « *tout se décide au CA des Éditions de l'Avenir* ». Non, selon un cdH, « *surtout depuis le décret wallon gouvernance. Ce genre de décision va bien au-delà du conseil d'administration des Éditions de l'Avenir. C'est insupportable d'être mis devant le fait accompli ! Je pense qu'un plan comme celui-là aurait même dû être soumis à notre approbation. Or, on a déjà dû se bagarrer pour qu'il figure à l'ordre du jour ce soir-là, le 23 octobre* ».

2. La balle dans le camp PS-MR

Des explications complémentaires ont été demandées par les administrateurs. Ils en ont déjà reçu. Et maintenant ? Faudra-t-il réclamer une validation lors du prochain CA ? Difficile à dire. En quelque sorte, les administrateurs sont eux-mêmes en « restructuration » depuis les élections communales. Le CA de Publifin n'a plus de présidente. Stéphanie De Simone a en effet terminé son mandat fin octobre. Il n'y a plus de vice-président non plus. La nouvelle équipe « présiden-

Auditions ce jeudi au Parlement

Il a fallu six mois pour les mettre en place mais on y est : les auditions sur le paysage de la presse francophone et singulièrement sur le journal *L'Avenir* auront lieu ce jeudi après-midi au Parlement wallon. Les reports successifs ont finalement cet effet inattendu : les débats se révéleront plus d'actualité que jamais. Seront notamment

entendus les patrons des groupes de presse Rossel (*Sudpresse*, *Le Soir*), IPM (*La Libre*, *La DH*) et Éditions de l'Avenir, le patron de la RTBF ainsi que les représentants des délégations du personnel de *L'Avenir* (CNE, SETca, Association des journalistes professionnels et Société des rédacteurs). À suivre en direct sur la chaîne YouTube du Parlement wallon (www.parlement-wallonie.be).

tielle » sera aux couleurs de la majorité à nouveau en place à la Province de Liège, à savoir PS et MR. Pour rappel, la Province de Liège est le principal actionnaire de Publifin devant les 75 Communes actionnaires.

3. Rachat, portage : quelle attitude chez Publifin ? Et si la seule issue

pour la survie de *L'Avenir* était une reprise par un autre groupe de presse ou un portage par la Région wallonne (lire « *Un portage, c'est temporaire* » ci-contre) ? Le titre n'est pas à vendre, répète l'actionnaire Nethys. Le CA de Publifin pourrait-il contraindre Nethys à changer d'avis ? Au PS, on est assez clair : « *Il y a la notion de droit de propriété. On ne peut pas con-*

traindre quelqu'un de vendre ses biens ». Du côté de l'opposition, on pense que le CA de Publifin pourrait imposer ce genre de décision à Nethys. Mais les uns et les autres admettent que ce n'est pas une demande des administrateurs de Publifin. « *Pour les titres du sud de la France, oui, dans la logique d'un recalibrage des activités. Mais pas pour L'Avenir* ». ■

Nethys : « Il est temps d'y voir clair »

Willy Borsus met Publifin-Nethys en demeure de présenter le nouveau périmètre de ses activités avant la fin décembre.

Après le ministre de l'Économie Pierre-Yves Jeholet, le ministre-président wallon Willy Borsus s'est exprimé à son tour sur la restructuration aux Éditions de l'Avenir. Il veut que le groupe Publifin-Nethys définisse le recalibrage de ses activités concurrentielles (Voo, pôle presse, assurances, énergie, etc.) avant la fin de cette année. Il était interrogé hier au Parlement wallon par

les députés Stéphane Hazée (Écolo), Benoît Drèze (cdH) et Jean-Paul Wahl (MR).

C'est donc un plan global que le gouvernement wallon attend dans ce délai : « *Transferts, adossés, cessions... Le moment est venu pour Nethys de mettre sur la table l'ensemble de ses décisions par rapport à chacune de ses activités. Il est temps d'y voir clair.* »

Au-delà, comme Pierre-Yves Jeholet, Willy Borsus n'exclut pas un portage (lire en p.3) des Éditions de l'Avenir par la Région wallonne. « *Même si ce n'est pas notre préférence...* » Et il considère lui aussi que toutes les alternatives doivent être examinées, comme la proposition de rachat par le groupe IPM (*La Libre/La Dernière Heure*), « *même si les contours sont à affiner* ».

Chez Écolo, on fait remarquer

que le personnel de *L'Avenir* ne pourra néanmoins pas attendre la fin de l'année, vu le calendrier du plan de licenciement massif. « *Vous avez un pouvoir qu'aucun gouvernement n'a jamais eu. Il permet d'inverser le cours des choses* », répète le député Écolo. Par motion, Stéphane Hazée demande au gouvernement d'utiliser tous les leviers dont il dispose pour sortir *L'Avenir* de Nethys.

Le MR Jean-Paul Wahl préfère attendre les auditions prévues ce jeudi sur la presse francophone et sur la situation de *L'Avenir*, pour savoir s'il rejoindra la motion d'Écolo.

Pour Benoît Drèze, « *une chose est de sortir L'Avenir de Nethys, autre chose est de sortir Stéphane Moreau de Nethys. Parce qu'il entend continuer comme avant* », prévient le député cdH. ■

Un portage, c'est temporaire

DEFINITION ♦ Depuis plusieurs semaines, voire depuis plusieurs mois, certains parlementaires wallons plaident pour que la Wallonie opère un « portage » sur les Éditions de l'Avenir. Willy Borsus explique que le gouvernement n'y est pas opposé, même si ce n'est pas son choix premier.

Mais que rencontre la notion de « portage » ? C'est en fait assez simple : un outil financier de la Région wallonne (comme la Sogepa) est chargé de prendre le contrôle d'une entreprise en difficulté et en devient actionnaire majoritaire. Mais attention : un portage ne peut être que temporaire. Le but est de remettre l'entreprise à flot le plus rapidement possible pour ensuite trouver un repreneur.

Pas question, donc, dans le cas des Éditions de l'Avenir, par exemple, que la Wallonie devienne propriétaire ad vitam æternam.

C'est ce qui différencie le portage d'une participation wallonne dans certaines entreprises comme la FN Herstal ou la Sonaca, où la présence de la Région est permanente.

Un journal, une multitude de métiers

AVANT DE LIRE

L'annonce du plan de restructuration aux Éditions de l'Avenir (ÉdA) a fait couler beaucoup d'encre depuis le 23 octobre dernier, jour noir où le personnel a appris que l'actionnaire (Nethys) a l'intention de supprimer 60 équivalents temps plein (ETP), ce qui représente 25 % des effectifs. Les « ÉdA » comptent 280 travailleurs, pour 250 « ETP ».

Les Éditions de l'Avenir, ce ne sont pas que des journalistes. De nombreux métiers contribuent au journal et au site web, aujourd'hui menacés.

• La rédaction

Un travailleur sur quatre est donc menacé au sein des Éditions de l'Avenir. Mais qui sont ces travailleurs ? Qui sont ceux qui contribuent quotidiennement au journal et au site lavenir.net ?

Si les journalistes sont nombreux, ce ne sont pas les seuls, loin de là, à apporter leur pierre à l'édifice.

On fait le point sur les forces en présence qui forment l'entreprise et sur le métier qu'elles exercent, au cœur d'un média qui fête ses cent ans, dans une ambiance pour le moins particulière.

156 équivalents temps plein

Parmi les 280 travailleurs que comptent, à ce stade, les « ÉdA », 156 équivalents temps plein font partie de la rédaction, qui s'articule en différents services nationaux, basés à Bouge (Namur), et locaux, qui se trouvent aux quatre coins de la Wallonie. Outre les neuf bureaux régionaux (voir ci-dessous), les Éditions de l'Avenir ont également quelques journalistes salariés qui couvrent spécifiquement l'actualité bruxelloise et liégeoise.

Dans nos rédactions, si les **journalistes** sont la « surface visible » pour les lecteurs et les internautes, les signatures qu'ils

voient quotidiennement, on compte une multitude d'autres métiers en nos rangs, qui permettent de façonner nos médias.

Une cellule graphique qui se charge de la forme de nos médias, de l'aspect visuel, entre autres de l'esthétique de nos unes pour citer un exemple qui parlera à chacun, du traitement spécifique que demandent certaines photos, de la réalisation d'infographies illustrant les articles...

Des journalistes assistants de rédaction, les « JAR » comme on les appelle en interne, dont l'une des tâches principales est de jeter les bases du journal en créant les maquettes des pages du journal, les « cartons » dans lesquels les journalistes vont taper leurs articles.

Un service de relecture, qui forme la « tour de contrôle » dans notre jargon. C'est le dernier filtre technique et orthographique des pages et l'envoi de celles-ci à l'imprimerie. Plus la gestion du « chemin de fer » (nombre de pages, ordre de tirage, heures de bouclage...).

Nos neuf rédactions locales : Les bureaux locaux des Éditions de l'Avenir sont nourris par le travail d'une nonantaine de personnes, selon les chiffres au 31 décembre 2017.

La Wallonie est couverte par

neuf rédactions : *L'Avenir Luxembourg*, *Le Courrier de l'Escaut*, *Le Courrier*, *L'Avenir Namur*, *L'Avenir Basse-Sambre*, *L'Avenir Entre-Sambre-et-Meuse*, *L'Avenir Brabant wallon*, *L'Avenir Huy-Waremme*, *L'Avenir Verviers*.

National, web, jeunesse

En plus de nos neuf éditions régionales, à laquelle on doit ajouter l'édition numérique « Wallonie », une trentaine de journalistes travaillent au sein de nos différents services nationaux, sur l'information transversale, que l'on retrouve dans toutes les éditions. On parle ici de matières telles que la politique nationale et internationale, l'info sociétale, la santé, l'enseignement, la culture, les sports...

Au-delà de nos publications « papier », un site web (lavenir.net), tourne de 7 h à 23 h, 7 jours sur 7. Ce service est composé d'une base d'une quinzaine de personnes mais est nourri quotidiennement par le travail de l'ensemble des journalistes des Éditions de l'Avenir, dont les articles sont exportés automatiquement dès 6 h, chaque matin.

Trois journalistes s'attachent plus particulièrement à informer les 9-13 ans, dans les pages hebdomadaires du *Journal des Enfants*, le « JDE ». ■

93 équivalents temps plein hors «rédac»

Des rédactions nationale et régionales, aidées par une série de métiers de l'ombre, publient chaque jour neuf éditions « papier » et une édition numérique. Sans oublier le site web.

Pour faire tourner les Éditions de l'Avenir, les journalistes ne suffisent pas, cela va sans écrire.

93 équivalents temps plein ne font pas directement partie de la rédaction, car il faut des métiers pour valoriser le produit, communiquer, mener des campagnes marketing/pub, pour le vendre, le développer, le distribuer, générer des revenus publicitaires, assurer le relais avec nos abonnés, dont on sait l'importance, particulièrement au sein de notre média dont les fondations reposent en grande partie sur la fidélité de ses lecteurs.

Les « ÉdA » disposent également de services qui doivent permettre à ses travailleurs d'exercer leur métier, ne serait-ce que techniquement et matériellement. On pense ici à la comptabilité, aux ressources humaines, à l'« IT », à la gestion des bâtiments...

Ce n'est pas tout. On n'a pas passé en revue toutes les coulisses qui font votre média. On doit également évoquer nos services « digital », « data », « prémédias ».

L'imprimerie de Grand-Bigard à Nivelles

Au bout de la chaîne de création d'un journal, il reste l'imprimerie. Jusqu'en fin d'année, les ÉdA passent par les rotatives de Grand-Bigard appartenant au groupe flamand Mediahuis, propriétaire de notre société avant la revente à Nethys en 2014. On n'y compte plus de travailleurs qui font directement partie du personnel des ÉdA.

Comme déjà annoncé par ailleurs, le contrat se termine et un accord a été signé avec les imprimeries du groupe Rosel, situées à Nivelles. ■

Un enjeu démocratique majeur

Informers près d'un demi-million de lecteurs, être le numéro 2 de la presse quotidienne francophone - selon les derniers chiffres d'audience du CIM -, c'est une immense responsabilité, un enjeu démocratique majeur. Cela demande des moyens, d'autant plus si la volonté est d'accroître l'audience.

D'après les informations communiquées au personnel le vendredi 26 octobre, il est question que le plan social menace 36 équivalents temps plein au sein de la rédaction, 20 équivalents temps plein au sein des services commerciaux, 4 équivalents temps plein au sein des services « supports ».